



Creil, le 30 mars 2023

***Aux membres du Conseil
de Quartier Gournay***

Maison de la ville
03 44 29 52 24
citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 22 mars 2023

Ordre du jour :

- Présentation des aménagements pour les circulations douces.
- Présentation des projets lauréats et "lauréat citoyen", Budget Participatif saison 4.
- Préparation des diagnostics en marchant.
- Questions diverses.

Etaients présents :

Elus municipaux :

M. Babacar N'DIAYE, conseiller municipal délégué au quartier Gournay.

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

M. Emmanuel PERRIN, conseiller municipal délégué Alimentation, santé et éducation à l'environnement.

Services :

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission Démocratie Participative.

Habitants : 10

- **1^{er} point : présentation des aménagements pour les mobilités douces.**

La ville de Creil travaille actuellement à la réalisation d'un plan vélo afin d'encourager les habitants à utiliser les mobilités douces en sécurisant les accès et en sensibilisant les usagers au partage de la voirie.

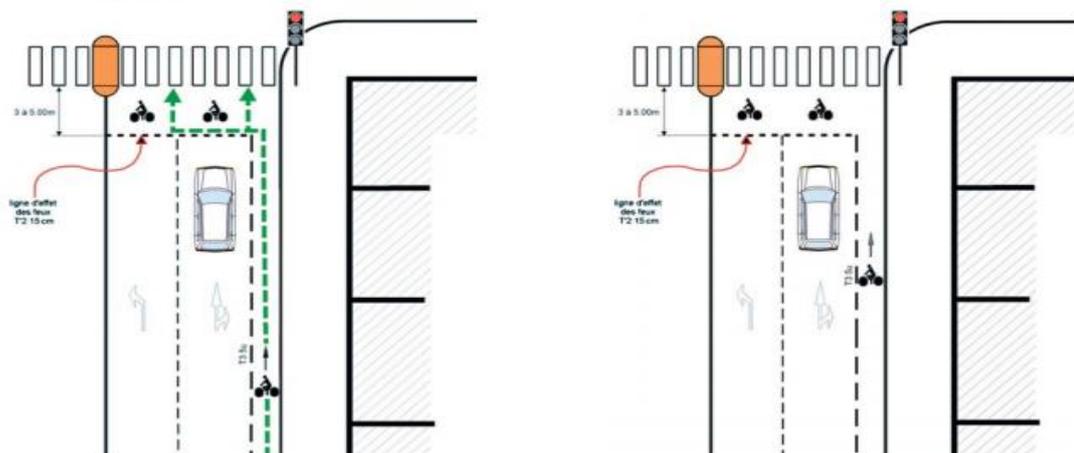
Ces premiers aménagements s'inscrivent dans une logique « d'itinéraires » plutôt que de « voies ».

Deux types d'équipements sont déployés en fonction des axes : **structurants** (principales artères de la ville et qui relient les différents quartiers), et **les autres** (permettent à chacun de rejoindre, depuis son domicile, un point d'accès au « réseau principal » sécurisé).

1- Le vélo aux feux tricolores - Le sas vélo et le tourner à droite.

- Le sas vélo permet au cycliste de profiter du feu rouge pour se positionner devant :
Cet aménagement permet de : Mieux voir et d'être vu ; Présélectionner sa voie ; Démarrer avant les véhicules à moteur ; Ne pas respirer les gaz d'échappement ; Une meilleure sécurité.

⇒ A - Le feu est **ROUGE**



*Je suis **cycliste** ... Le feu est **rouge** ...*

Je m'avance dans le sas et je me place devant les voitures arrêtées, pour aller soit tout droit, soit à gauche.

*Lorsque le feu passe au **vert**, je peux ainsi être vu des automobilistes et démarrer avant eux.*

*Je suis **automobiliste** ... Le feu est **rouge** ...*

Je m'arrête avant la première ligne d'effet des feux et je laisse donc libre l'espace (sas vélo) situé entre la ligne d'effet et le passage piéton.

*Lorsque le feu passe au **vert**, je respecte les cyclistes placés devant moi.*

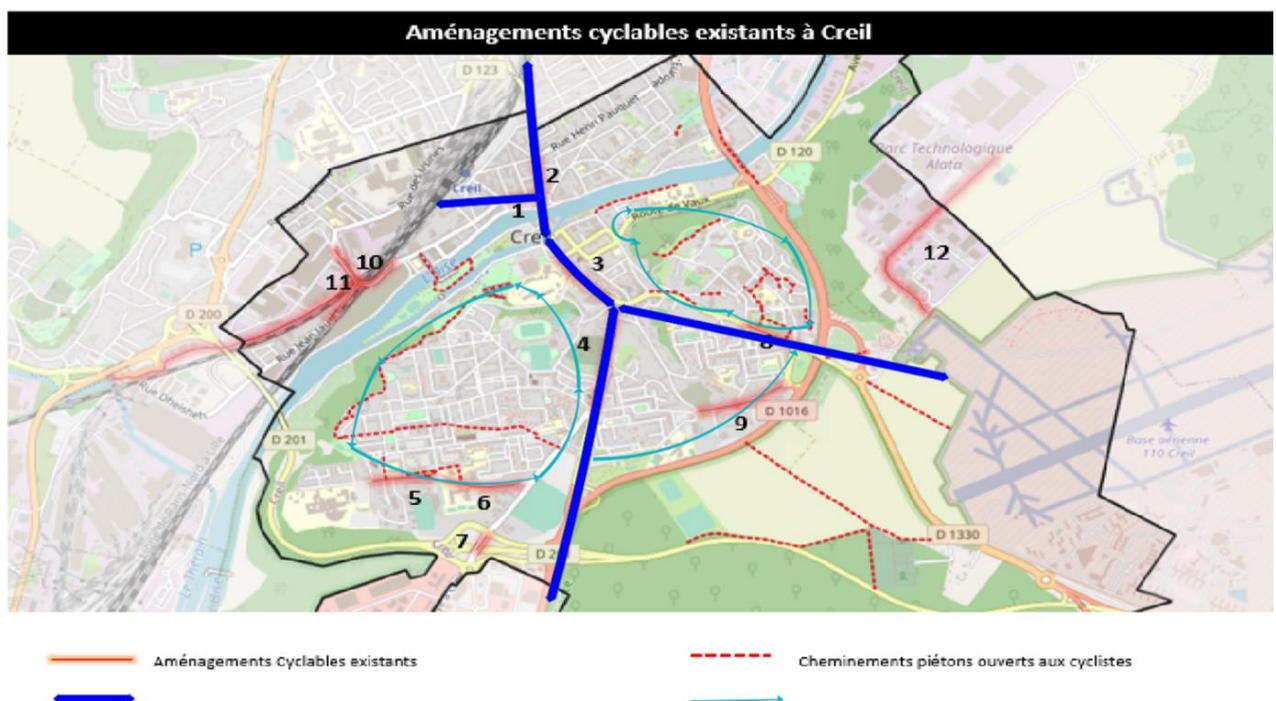
- Le cédez le passage cycliste au feu est une signalisation donnant la possibilité au cycliste de tourner à droite aux feux rouges (ou aller tout droit) dans le respect du code la route.

Cet aménagement permet : Un meilleur confort pour circuler, Raccourcir la durée du parcours des cyclistes. Plusieurs types de panneaux peuvent le signaler :



12 carrefours sont sujets à l'intégration d'un sas vélo et tourner à droite pour cyclistes :

Avenue Antoine Chanut : Couloir mixte bus/vélos
Rue Gambetta (vers Nogent sur Oise)
Rue Victor Hugo
Rue Gambetta (Pont de Creil)
Route de Vaux
Rue de la République
Rue Robert Schuman
Rue Edouard Branly
Avenue Puvis de Chavannes
Avenue Léonard de Vinci
Rue de Chantilly
Rue Blaise Pascal



2- Des rues à double-sens cyclable

Le double-sens cyclable consiste, pour les cyclistes, à emprunter des voies à sens unique dans le sens inverse à celui autorisé pour les véhicules à moteur. Il est autorisé dans certaines rues à sens unique pour les cyclistes (interdit aux deux roues motorisées).

Cela doit permettre de raccourcir les itinéraires cyclables pour favoriser la pratique.

Deux types de panneaux peuvent signaler ces aménagements :

Panneau C24 :

Panneau M9 :



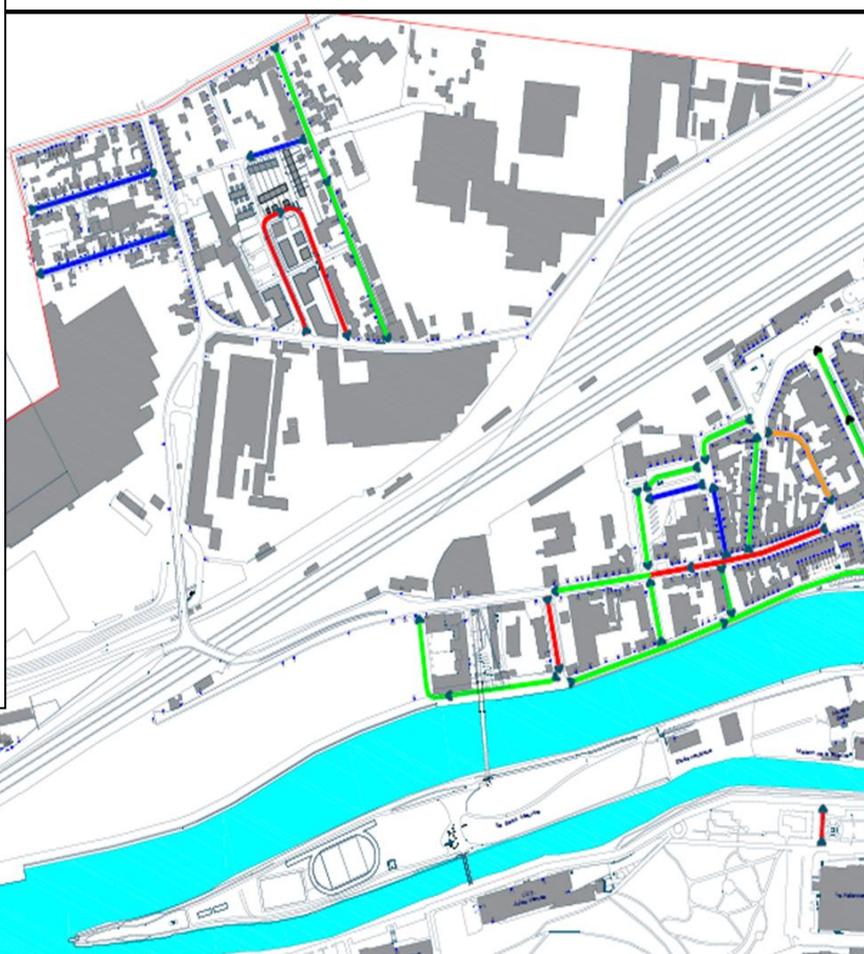
Cartographie des doubles sens cyclables dans le quartier Gournay, basé sur l'étude réalisée par les services techniques.

En vert : les aménagements réalisés :

Quartier Lingerie :
Rue de Mulhouse,
Rue de la Lingerie,
Rue André Bataillard,
Rue Lucien
Quartier Gournay :
Rue Faure Robert,

En bleu : les aménagements possibles mais non prévus pour le moment

En rouge : les aménagements non réalisables (voies trop étroites ou dénivelé trop important).



Le double sens cyclable est, depuis 2008, la réglementation nationale en vigueur sur toutes les zones à 30km/h. Il appartient donc à la collectivité de définir par arrêté, les rues sur lesquelles ces aménagements peuvent être pérennisés pour limiter les risques.

Cette présentation a donné lieu à un échange avec les citoyens présents, plusieurs problématiques ont été évoquées :

- Problématique de rues étroites, les vélos qui croisent les voitures peuvent se retrouver en danger.
L'objectif est justement d'inciter les automobilistes à être vigilant. De plus, les voies sur lesquelles ce type d'aménagement est prévu sont assez longues pour permettre aux cyclistes et aux véhicules d'anticiper les rencontres. A ce jour, aucun accident mortel n'a été recensé depuis la mise en place des doubles-sens cyclables.

- Il faudra prévoir une communication et une sensibilisation sur le sujet à destination des jeunes et des usagers de la route.

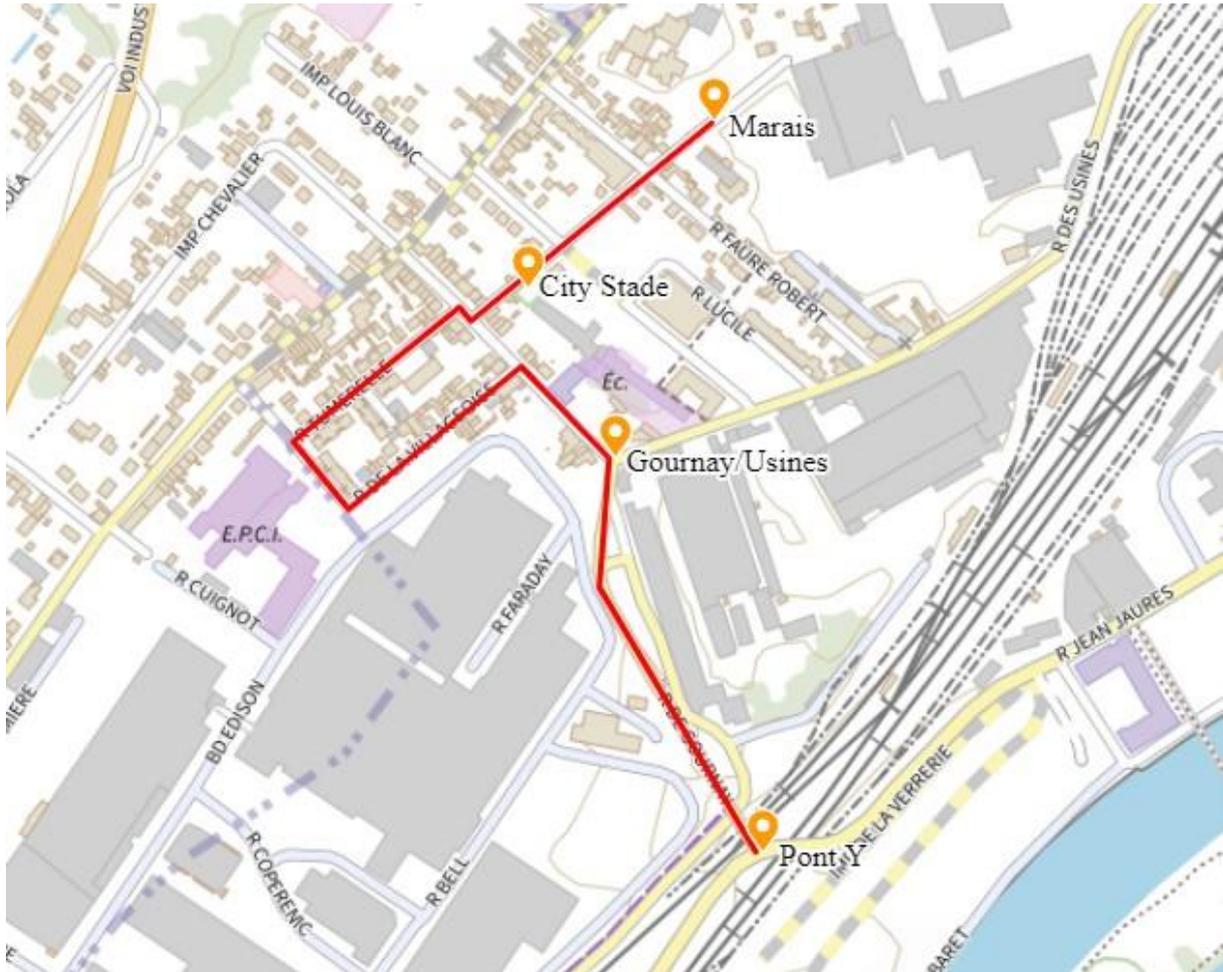
• **2^{ème} point : Retour sur les projets sélectionnés dans le cadre du Budget Participatif saison 4.**

Le Jury du Budget Participatif, qui s'est tenu le samedi 3 décembre 2022, a statué sur les projets proposés par les creillois. 12 projets ont été retenus. Le projet « Dynamiser le quartier Gournay » a été désigné « Prix du public » à la suite du vote s'étant tenu sur la plateforme participative.

TITRE DU PROJET	Thématique	Quartier	Description
L'arène d'Estampe	Cadre de Vie	Cavées	Installation de lampadaires au niveau du city stade, de mobilier urbain et de matériel pour la pratique du sport en plein air. Réalisation d'une aire de street workout.
Dynamiser le quartier Gournay	Cadre de Vie	Gournay	Installation de tables de tennis de table ainsi que de balançoires sur la parcelle du lycée Gournay dans le cadre de son occupation temporaire par l'association "pour nos enfants"
Barrière végétale	Propreté	Cavées	Installer une barrière végétale afin d'empêcher les papiers de traverser la route de Chantilly et de se disperser sur les pelouses et les entrées de la rue de Normandie les jours de marché
Aire de jeux inclusifs Quartier du Moulin.	Cadre de Vie	Moulin	Réalisation d'une aire de jeux inclusive en complément du parcours de santé proposé en 2021. Permettre aux enfants des établissements du secteur de se dépenser. L'école élémentaire Ronsard notamment, accueille des enfants en situation de handicap.
Chantiers bénévoles histoire et patrimoine	Cadre de Vie	Rive Gauche	Créer des chantiers de jeunes bénévoles permettant aux jeunes volontaires de se fédérer autour d'une oeuvre utile à la collectivité.
Espace de jeux - Parc de la pierre blanche	Cadre de Vie	Cavées	Aménagement du parc de la Pierre Blanche avec une rénovation et un agrandissement de l'aire de jeux pour enfants comprenant l'ajout de jeux pour différentes tranches d'âge.
Montgolfières a creil	Cadre de Vie	Rive Gauche	Faire connaître les monuments de la ville de creil. Développer le tourisme sur le territoire communal.
Chemin de l'Oise	Cadre de Vie	Rive Gauche	Création d'une voie verte sécurisée pour améliorer le cadre de vie en adaptant le chemin de l'Oise aux piétons. Sécuriser et rendre agréable le parcours et valoriser les bords de l'Oise. Implantation de panneaux historiques et explicatifs sur la faune et la flore afin d'inciter à la promenade. Implantation de corbeilles. Faire connaître le label, Ville fleurie. Lieux : la zone de Vaux (qui a des trottoirs vétustes ou inexistant) à Verneuil-en-Halatte et plus largement le parcours Creil a Pont Saint Maxence en passant par la station d'épuration de Creil.
Aire de jeux sur l'île Saint-Maurice	Cadre de Vie	Rive Gauche	Renforcer l'offre d'équipements ludiques sur l'île Saint-Maurice, notamment pour la tranche d'âge 3 à 14 ans, en réalisant une aire de jeux avec des équipements solides.
Rénovation sport île saint maurice	Cadre de Vie	Rive Gauche	Réhabilitation de la pelouse du stade de l'île Saint Maurice et ajout de gradins sur les cotés.
Végétalisation de la voie public	Sécurité	Rive Gauche	Création d'un terre plein végétalisé à la place des bacs à fleurs dans la rue pasteur afin de lutter contre la prise en sens interdit de la rue, et de végétaliser le secteur.
Aménagement et dépollution cote a cri cri	Cadre de Vie	Rouher	Améliorer le cadre de vie et la propreté urbaine. Zone aménagée, avec des tables de pique-nique et des bancs, avec vue sur l'Oise. Aménagement sur les 3 sites des jardins familiaux de Creil de conteneurs à déchets ménagers ainsi que de nouvelles consignes de gestion des déchets verts qui seront compostés plutôt que jetés. Aménagement de quelques places de parking et installation de conteneurs à déchets. Pose d'un grillage en bordure de champs pour interdire l'accès à un endroit de dépôt sauvage. Ramassage des déchets par les services de la commune.

- **3^{ème} point : Préparation des diagnostics en marchant.**

Un diagnostic en marchant aura lieu dans le quartier au printemps. L'objectif de ce dispositif est de réunir techniciens, élus et citoyens lors d'une déambulation dans le quartier afin de constater l'évolution des problématiques remontées sur certains secteurs. Un itinéraire a été proposé en lien avec les signalements recueillis pendant l'année. Les membres du Conseil de quartier ont proposé d'ajouter un passage dans la rue de la Villageoise.



- **4^{ème} point : Retours sur signalements.**

- Il a été constaté une vitesse excessive à l'angle des rues Gournay et des Usines, au niveau de l'école Maternelle, notamment aux heures de sortie de classe. Est-il envisageable de renforcer la signalétique ou de mettre en place un plateau ou une zone de rencontre ?
- Effectivement, un plateau pourrait être envisageable, cependant, il s'agit d'une voie communautaire. Ainsi, cette réflexion pourra être menée lors des travaux de reprise de cette voie. Par ailleurs, cette voie supporte un grand nombre de passages PL et bus, cet aménagement risque d'engendrer des nuisances sonores et vibrations.

- **5^{ème} point : Questions diverses.**

- Des rassemblements ont lieu régulièrement dans la rue de la villageoise sur le parking ACSO entraînant des nuisances sonores et des dépôts de déchets.
- Est-il possible d'implanter un panneau d'interdiction de stationner dans la rue de la chapelle du marais ?
- Le ralentisseur dans la rue de la villageoise est apparemment trop près de l'entrée de la rue, les véhicules accélèrent ensuite.
- La végétation n'est pas entretenue et gêne la visibilité dans la rue Faure Robert au niveau des 2 résidences de Oise Habitat.
- L'association Crémonovi, basée sur le territoire de l'ACSO, souhaiterait mettre en place de l'habitat participatif afin de développer le lien social intergénérationnel. Les membres aimeraient savoir s'il est possible d'intégrer ce projet à un projet immobilier prévu sur le secteur.

Une association intergénérationnelle devrait être créée prochainement dans le quartier pour mettre en place des projets de cohésion sociale.

La desserte du quartier par les transports en commun est apparemment insuffisante, notamment à destination du collège Michelet. Les habitants du quartier envisagent une consultation auprès des collégiens du quartier. Une demande de navette via le réseau AXO Plus pourrait également être réalisée.

Conclusion

Les élus ont clôturé la séance en remerciant les participants.

Le prochain conseil de quartier se tiendra au 2^{ème} trimestre 2023.